

TEMPS DE DÉPLACEMENT PAR TRANSPORT COLLECTIF POUR LE SECTEUR À L'ÉTUDE

Temps de déplacement¹ vers Québec centre-ville (colline Parlementaire)			
SECTEUR DE RÉSIDENCE (voir carte annexée)	POINTE AM (Service Express) (en minutes)	POINTE PM (Service Express) (en minutes)	HORS POINTE (Service Régulier) (en minutes)
St-André (Bastien / de la Colline) (Service Express 273 – Service Régulier 72 et 801)	35	40	50
St-André (Savard / du Moulin) (Service Express 273 – Service Régulier 72 et 801)	30	35	45
Les Méandres (de la Brousaille / des Brumes) (Service Express 281 – Service Régulier 60 et 801)	25	27	65 ²

Temps de déplacement¹ vers Sainte-Foy centre-ville (Université Laval)			
SECTEUR DE RÉSIDENCE (voir carte annexée)	POINTE AM (Service Express) (en minutes)	POINTE PM (Service Express) (en minutes)	HORS POINTE (Service Régulier) (en minutes)
St-André (Bastien / de la Colline) (Service Express 372 – Service Régulier 72 et 87)	30	40	50
St-André (Savard / du Moulin) (Service Express 372 – Service Régulier 72 et 87)	25	35	55
Les Méandres (de la Brousaille / des Brumes) (Service Express 372 – Service Régulier 60 et 87)	20	25	40 ²

¹ Temps de déplacement moyen réel (printemps 2004) mesuré par le système « GPS » à bord des autobus. Ne comprend pas le temps de marche et d'attente de la clientèle.

² Dans ce cas précis, en période hors pointe, ce secteur n'est pas desservi par un parcours circulant sur les rues locales. En ce sens, afin de permettre une évaluation réelle du temps, la distance de marche moyenne de 10 minutes, pour rejoindre le parcours 60 circulant sur le boulevard Lebourgneuf, a été ajoutée au temps de déplacement.

SECTEURS DE RÉSIDENCE
INTERSECTIONS DE RÉFÉRENCE POUR TEMPS DE DÉPLACEMENT

